

# Moby

L'ÉCOMOBILITÉ  
SCOLAIRE



# Notre société

# Eco CO2

en quelques mots

Créée en 2009, Eco CO2 est une éco-entreprise innovante, du secteur de l'économie sociale et solidaire, qui conçoit et met en œuvre des actions destinées à **accélérer la transition écologique par l'évolution des comportements.**

eco CO<sub>2</sub>  
Donnons du sens à l'énergie 2



## Nos missions

- ✓ Eco CO2 s'engage dans la **sensibilisation des citoyens et des organisations** afin de les inciter à **réduire durablement leur impact environnemental.**
- ✓ Elle les **accompagne** et leur donne les moyens et outils pour **comprendre** les conséquences de leurs actions, des **conseils** pour en diminuer l'impact et des **outils** de mesure pour évaluer les progrès réalisés.
- ✓ Elle contribue ainsi, à son niveau, à l'atteinte des objectifs sociétaux en matière de **transition écologique.**



# Le programme Moby

# En quelques mots

## Le programme Moby vise à :

- **accompagner la mise en place d'un PDES** (Plan de Déplacements Etablissement Scolaire), avec l'ensemble des parties prenantes dans les **écoles primaires, collèges et lycées sur tout le territoire national**
- **sensibiliser les élèves des établissements accompagnés** à la nécessité de se déplacer en limitant les émissions de gaz à effet de serre

Moby est lauréat des appels à projets sur les programmes éligibles aux Certificats d'Economies d'Energie (CEE) lancés par le Ministère de la Transition écologique et solidaire :

- **En grande partie financé par les énergéticiens**
- **Une convention-cadre avec l'Etat** pour la période 2020-2023
- Un déploiement sur **tout le territoire national**



# Les enjeux de l'écomobilité scolaire

Ecomobilité : limiter le recours systématique à la voiture individualisée en utilisant les transports en commun, les modes de déplacement partagés, les modes actifs (marche, vélo...)

## Un enjeu environnemental

- **Le changement climatique**
- **Le transport en France : 30 % des émissions de GES et plus de 60 % des NOx en 2018.** Les voitures particulières représentent : 53 % des émissions de GES du secteur des transports.
- **70 % des élèves du premier degré (maternelle et élémentaire) se rendent à l'école en voiture, alors qu'ils habitent à moins de 1 500 mètres de leur école (ADEME)**

## Un enjeu de santé publique

- **La sédentarité et le manque d'activité physique.**  
L'excès pondéral et l'obésité des enfants sont en augmentation : 18 % d'enfants sont en surcharge pondérale en CM2 (*ameli.fr*)
- **Qualité de l'air et exposition aux émissions polluantes.**  
Les effets sur la santé peuvent être immédiats ou à long terme : affections respiratoires, maladies cardiovasculaires... (*atmo-france.org*)

*Un cycliste / piéton est moins soumis à la pollution qu'un automobiliste dans l'habitacle de son véhicule (ADEME)*

## Les bénéfices de l'écomobilité scolaire

- **Réduction des GES** et amélioration de la qualité de l'air
- Rééquilibrer le **partage des espaces publics**
- Améliorer la **qualité de vie** d'un quartier (bruit, trafic..)
- Améliorer la **sécurité routière**
- Apprentissage, **autonomie** des enfants
- **Activité physique** et bien-être
- **Coût réduit** par rapport à la voiture individuelle
- **Convivialité**, liens sociaux renforcés...

# Le Plan de Déplacements Etablissement Scolaire

# Le Plan de Déplacements Etablissement Scolaire



## Qu'est-ce que le PDES?

Le PDES est un ensemble de mesures qui visent à **encourager le recours aux modes de transports alternatifs pour les déplacements scolaires.**

## Sur quoi porte le PDES ?

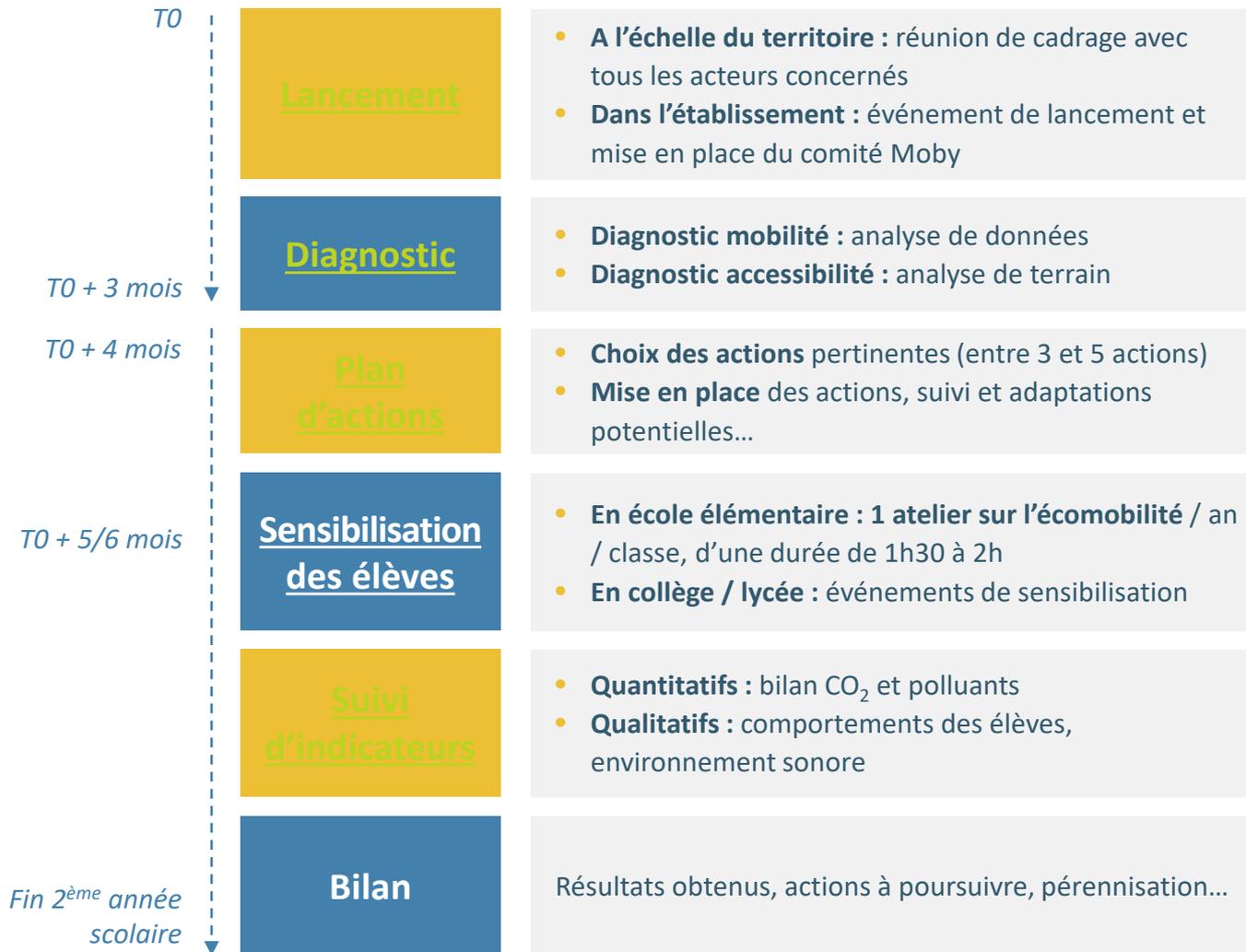
Le PDES porte sur **l'ensemble des déplacements de l'établissement scolaire :**

- déplacements des élèves et leurs parents,
- déplacements des enseignants et du personnel,
- déplacements occasionnels (sorties de classes par exemple),
- livraisons

## Durée

Il est proposé que le PDES couvre au moins 2 années scolaires, avec la possibilité de commencer en cours d'année.

# Les différentes étapes du PDES



## L'apport de Moby

- ✓ **Un chargé de mission** et un animateur formés par Eco CO2
- ✓ **Des fiches OUTILS et ACTIONS**, des contenus pédagogiques, élaborés par Eco CO2
- ✓ **L'expertise d'Eco CO2** pour le suivi des indicateurs

# Les fiches pour le PDES

Les fiches OUTILS et ACTIONS décrivent **les méthodes et actions d'écomobilité** pouvant être mises en place.

Les fiches pourront être complétées / modifiées en cours de programme.

## Les fiches OUTILS

Elles **accompagnent les différentes étapes** du PDES.

## Les fiches ACTIONS

Elles permettent de **choisir les actions pertinentes** pour l'établissement scolaire et de les mettre en œuvre.



# Les fiches OUTILS

## ÉTAPE 1 Cadrage

1. Les étapes de Moby
2. Communiquer tout au long du programme
3. Schéma de gouvernance de la démarche
4. De l'écomobilité à l'écomobilité scolaire : enjeux

## ÉTAPE 2 Lancement

1. Mettre en place et animer le Comité Moby
2. Kit communication : présentation, éléments textuels, flyer, communiqué de presse type
3. Education nationale : fonctionnement et interlocuteurs

## ÉTAPE 3 Diagnostic

1. Méthodologie pour réaliser un diagnostic
2. Méthodologie du diagnostic accessibilité
3. Méthodologie du diagnostic mobilité
4. Récapitulatif des informations à recueillir
5. Diagnostic accessibilité : grille d'observation des abords de l'établissement scolaire et des itinéraires domicile-établissement scolaire
6. Offre de transport et desserte aux abords de l'établissement scolaire
7. Les conditions d'accueil de l'établissement
8. Outil de comptage pour identifier les parts modales
9. Diagnostic mobilité : enquête mobilité auprès des parents / des enfants / du personnel de l'établissement scolaire
10. Traitement de l'enquête
11. Dispositifs et plans d'actions d'un territoire à identifier
12. Les enjeux liés à la voirie

## ÉTAPE 4 Plan d'actions

1. De la définition des objectifs à la construction du plan d'actions
2. Repères pour évaluer le plan d'actions



# Les fiches ACTIONS – Exemples pour les écoles primaires

## Actions de REPORT MODAL

1. Développer le **COVOITURAGE**
2. **Réduire les émissions de GES** des DEPLACEMENTS OCCASIONNELS ET DES LIVRAISONS
3. Mettre en place un **PEDIBUS** ou un CARAPATTE
4. Mettre en place un **VELOBUS** ou CARACYCLE
5. Adapter la **CARTE SCOLAIRE**

## Actions sur les INFRASTRUCTURES

1. Création d'un **PARKING VELO/TROTINETTE**
2. Adapter le **STATIONNEMENT**
3. **FERMETURE DE LA VOIRIE** aux heures d'entrées / sorties scolaires
4. **AMENAGEMENTS** pour limiter l'accès aux voitures

## Actions de culture à l'ECOMOBILITE

1. Création d'une **BOITE A IDEES**
2. **COMMUNICATION** sur l'offre de transport en commun
3. Organisation d'un **EVENEMENT** : Challenge mobilité ou convergence Vélo, ou participation à la "semaine nationale de la marche et du vélo à l'école"
4. Organisation d'un **EVENEMENT MUNICIPAL**: la rue des enfants, sensibilisation des administrés
5. Intervention **SECURITE ROUTIERE**
6. **PERMIS PIETON / VELO**



# La sensibilisation des élèves

# En école primaire

## L'animation

Animation assurée par un **animateur formé par Eco CO2**:

- Eco CO2 dispose de 7 animateurs, en régions Ile-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et PACA
- Dans les autres régions, Eco CO2 s'appuie sur des associations partenaires

## En écoles primaires

- **Un atelier dans les classes** pendant l'année scolaire, d'une durée est de 1h30 à 2h.
- Les ateliers abordent, de façon ludique, l'écomobilité. Les **contenus pédagogiques** sont réalisés par Eco CO2 et adaptés à différentes classes d'âge.

## En collèges et lycées

- Des **événements collaboratifs** favorisant les démarches participatives au sein des collèges et lycées, sous forme de stands, projection de films / débats...
- 2 à 3 événements par année scolaire
- **Une boîte à outils** (liste d'événements, conseils pour l'organisation, matériel...) réalisée par Eco CO2



# Budget

En école  
primaire

BUDGET

ESTIMATIF

MOYEN

par école

Le coût global du déploiement du programme dépend du nombre d'écoles engagées sur le territoire, de la taille des écoles et du nombre de classes pour lesquelles sont prévus des ateliers de sensibilisation.

La durée de l'engagement s'étend sur **au moins 2 années scolaires**.

**Le financement est pour l'essentiel assuré par les énergéticiens dans le cadre des Certificats d'Economies d'Energie, à hauteur de 75 % du coût total. La Collectivité locale paie le complément.**

### Montant pour les collectivités

*Sur 2 années scolaires, pour les écoles de moins de 400 élèves*

#### Budget moyen par école (€ HT)

Prix de vente total	de l'ordre de 20 000 € à 35 000 € environ
Reste à charge collectivité	de l'ordre de 5 000 € à 9 000 € environ soit entre 2 500 € à 4 500 € par an

Le coût global du programme n'inclut pas les frais générés par la mise en place des actions.

En collège et  
lycée

BUDGET

ESTIMATIF

MOYEN

par établissement

Le coût global du déploiement du programme dépend du nombre d'établissements engagés sur le territoire et de la taille des établissements.

La durée de l'engagement s'étend sur **au moins 2 années scolaires**.

**Le financement est pour l'essentiel assuré par les énergéticiens dans le cadre des Certificats d'Economies d'Energie, à hauteur de 75 % du coût total. La Collectivité locale paie le complément.**

**Montant pour les collectivités**

*Sur 2 années scolaires*

**Budget moyen par établissement (€ HT)**

Prix de vente total de l'ordre de 30 000 € à 45 000 € environ

Reste à charge collectivité de l'ordre de 7 000 € à 10 000 € environ  
soit entre 3 500 € à 5 000 € par an

Le coût global du programme n'inclut pas les frais générés par la mise en place des actions.

# Les équipements financés

**Des équipements peuvent être financés** à hauteur de 50 % de leur montant. Le financement est plafonné à 1 000 € / établissement.

## Liste des équipements éligibles

- Signalétique (peinture, panneaux...)
- Design urbain
- Mobilier urbain (par exemple : silhouette d'enfants aux abords des passages piétons)
- Kits éclairage et visibilité (chasubles, lumières, casques...)
- Achat / location d'équipements et moyens de transport partagés (vélos, trottinettes, minibus...)
- Malles pédagogiques
- Equipements d'accompagnement des pédibus (caddies, cordes...)

# Quelques précisions

# MEMO

## Les étapes de mise en place

### Étape 1

- Recrutement des établissements scolaires
- Signature des conventions (collectivités et partenaires)
- Formation des partenaires

### Étape 2

- Mise en place du PDES
- Actions de sensibilisation des élèves

### Étape 3

- Bilan
- Validation des objectifs pour la rentrée scolaire suivante

Du point de vue des marchés publics, il s'agit d'une procédure négociée **sans publicité ni mise en concurrence**.

En effet, **Eco CO2 est l'unique opérateur** susceptible de répondre (protection de droits d'exclusivité en raison de la labélisation du programme par le Ministère). Également, bénéfice de réservation en tant que service social et spécifique fourni par une entreprise du secteur de l'ESS.

Au-delà du seuil de 40 000€ HT, la contractualisation par écrit est nécessaire (de forme libre).

## NOUS CONTACTER



[contact@moby-ecomobilite.fr](mailto:contact@moby-ecomobilite.fr)



+33 (0)9 72 59 04 78